

ATTESTATION D'ENTRETIEN - CHAUDIERE GAZ DE 4 à 400 kW (1/2)

Nom du commanditaire : Adresse du commanditaire : Adresse du local chaudière :	Entreprise effectuant l'entretien : Téléphone : Adresse :
--	---

CACHET

Caractéristiques de la chaudière	Caractéristiques du brûleur (si applicable)
Marque, modèle : Puissance nominale Pn (min,max) : Mode d'évacuation, type : Date de mise en service : Numéro de série :	Marque, modèle : Puissance nominale Qn (min,max) : Date de mise en service : Numéro de série :
Date du dernier entretien (si disponible) : /..... /.....	Date du dernier ramonage (si disponible) : /..... /.....

Points de contrôles obligatoires de l'entretien		Validé	Non validé
Vérification de l'état, de la nature et de la géométrie du conduit de raccordement de l'appareil		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nettoyage du corps de chauffe, de la veilleuse et de l'extracteur (si présent dans l'appareil)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Démontage et nettoyage du brûleur		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification fonctionnelle des dispositifs de sécurité de l'appareil		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification et réglage éventuel du débit gaz		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification fonctionnelle du circulateur de chauffage (si présent dans l'appareil)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification et réglage des organes de régulation (si présent dans l'appareil)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VMC gaz : vérification du dispositif individuel de sécurité et nettoyage du conduit de raccordement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du dispositif d'anti-refoulement des fumées (si présent)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chaudière avec ballon à accumulation : vérification des anodes et des accessoires fournis par le constructeur et suivant les prescriptions de celui-ci	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Points de contrôles recommandés		
Vérification de la pression du réseau hydraulique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres points vérifiés		

Mesures obligatoires après les opérations de réglage	
✓ Pour les brûleurs à air soufflé uniquement Température des fumées : °C Teneur CO ₂ et/ou Teneur O ₂ (à préciser) dans les fumées :	<i>L'imprimé de test de combustion peut aussi être agrafé sur l'attestation</i> Température ambiante : °C

Teneur en CO à proximité de l'appareil pour chaudière de type B (voir page 2) uniquement : ppm
<input type="checkbox"/> % co ≤ 20 ppm la situation est normale
<input type="checkbox"/> 20 ppm < % co < 50 ppm il y a anomalie de fonctionnement nécessitant impérativement des investigations complémentaires concernant le tirage du conduit de fumée et la ventilation du local
<input type="checkbox"/> % co ≥ 50 ppm il y a un danger grave et imminent nécessitant la mise à l'arrêt de la chaudière et la recherche du dysfonctionnement avant remise en service

A compter du 1^{er} juillet 2014 le seuil de 20 ppm sera abaissé à 10 ppm

Appareil(s) de mesure (Marque et référence)			
Rendement sur PCI de la chaudière à puissance nominale utile de fonctionnement (en %)		Emissions de polluants (en mg/kWh à 0 % d'O ₂)	
Rendement évalué de la chaudière	%	Emissions évaluées de NOx de la chaudière
Rendement de référence (sauf si impossibilité liée aux caractéristiques techniques de l'installation)	%	Emissions de NOx de référence (sauf impossibilité aux caractéristiques techniques de l'installation)	35

ATTESTATION D'ENTRETIEN - CHAUDIERE GAZ DE 4 à 400 kW 2/2

Définitions

Rendement de référence : pour les combustibles solide, le rendement de référence est le rendement PCI de la meilleure technologie équivalente de chaudière présente sur le marché en 2009. Pour les combustibles fioul et gaz, il s'agit du rendement sur PCI à charge totale d'une chaudière à condensation de même puissance.

Emission de référence : la valeur de référence correspond au niveau équivalent d'émissions atteint par l'utilisation des meilleures technologies de chaudières utilisant le même combustible et présent sur le marché en 2009.

Les chaudières de type B sont des chaudières avec circuit de combustibles non étanche et raccordées à un conduit de fumées.

Les chaudières de type C sont des chaudières avec circuit de combustibles étanche aussi appelées à Ventouse.

Défauts corrigés suite aux opérations d'entretien

Conseils et recommandations portant sur

Le bon usage de la chaudière en place

Les améliorations possibles sur l'ensemble de l'installation de chauffage

L'intérêt éventuel de remplacer le brûleur, de la chaudière, de l'installation de chauffage

Les conseils et recommandations de la présente attestation sont donnés à titre indicatif et ont une valeur informative. Aucun investissement proposé par la personne ayant effectué l'entretien ne revêt de caractère obligatoire. Il s'agit de conseils et non de prescriptions ou d'injonctions de faire, sauf pour le cas où une teneur anormalement élevée en monoxyde de carbone est constatée.

Date de la visite : ... / /

Nom et signature de la personne ayant réalisé l'entretien

Signature du commanditaire